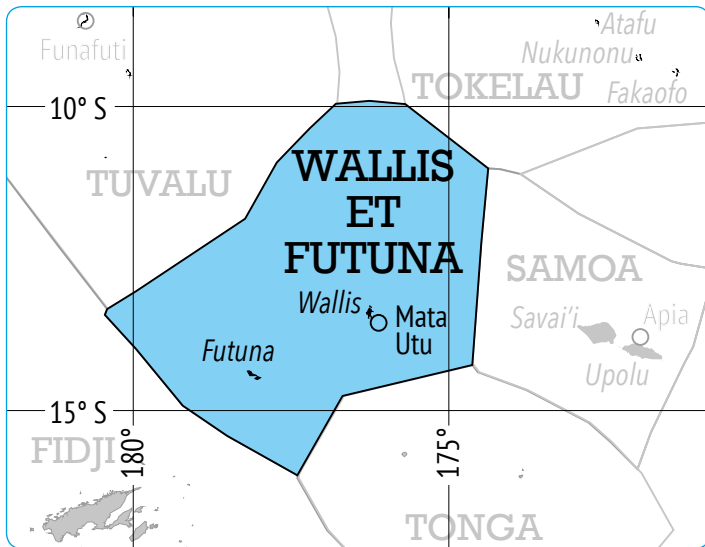


Appendix 6: Wallis et Futuna



A6.1 Volume et valeur des captures de poisson à Wallis et Futuna

Captures des pêcheurs professionnels côtiers à Wallis et Futuna

Par le passé, plusieurs tentatives ont été menées pour prendre la mesure de la pêche côtière à Wallis et Futuna. On peut notamment citer les travaux suivants :

- À partir des informations issues d'un rapport datant de 1994 sur l'économie de Wallis et Futuna et d'entretiens avec un agent du service de la pêche, Dalzell et al. (1996) ont estimé la production de la pêche côtière professionnelle à 296 tonnes (pour une valeur de 2 316 729 dollars É.-U.) et celle de la pêche côtière vivrière à 621 tonnes (ce qui correspond à 3 105 360 dollars É.-U.).

- En 2001, il a été procédé à un inventaire détaillé des pêcheurs, des engins de pêche et des pratiques halieutiques à Wallis et Futuna (Fourmy 2002), mais aucune estimation des prises n'a été réalisée.
- Gillett (2009) a pris en compte plusieurs types de données relatives à la pêche côtière à Wallis et Futuna, dont les estimations de Dalzell et al. (1996), l'enquête budget des familles réalisée entre juin 2005 et mai 2006 auprès de 1 025 ménages (Buffière 2006), ainsi que les exportations de produits halieutiques, pour conclure qu'en 2007, la production de la pêche côtière professionnelle à Wallis et Futuna s'était élevée à 121 tonnes, ce qui correspond à 105 millions de francs CFP (franc Pacifique).

Si l'enquête agricole réalisée en 2014 à Wallis et Futuna (Sourd et Mailagi 2015) est consacrée en premier lieu à ce secteur d'activité, elle comporte également un certain nombre d'informations relatives à la pêche. Parmi les éléments ayant une incidence sur le total annuel des captures, on peut citer les suivants :

- En comparant les résultats obtenus avec ceux d'une enquête précédente, on constate qu'à Futuna, le nombre de bateaux a décliné, passant de 56 en 2001 à 36 en 2014. Il en a été de même à Wallis, où l'on comptait 252 embarcations en 2001, mais seulement 143 en 2014. Sur une période de 13 ans, on a donc enregistré une baisse de 42 % des effectifs de la flottille du Territoire.
- Sur les 658 ménages interrogés qui pratiquent la pêche, 179 utilisent leur propre bateau, 99 un bateau dont ils ne sont pas propriétaires et 380 pêchent sans bateau.
- Ces 658 ménages ciblent en premier lieu les poissons du lagon (361 ménages), les poissons pélagiques (241), les crustacés (30) et d'autres coquillages (26).
- Le prix de vente moyen pratiqué est situé entre 900 et 1 000 francs CPF le kilo pour 59 % des ménages, alors que 32 % d'entre eux pratiquent un prix inférieur et 9 % un prix supérieur.
- On trouvera au tableau A6-1 des données relatives à la destination des captures.

Tableau A6-1 : Destination des captures par type de pêche

Type de pêche	Nombre de foyers concernés	Coutume		Autoconsommation		Vente	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Pêche à la traîne	140	67	73	137	3	68	72
Pêche au vivaneau	49	29	20	47	2	32	17
Pêche à la palangrotte	169	81	88	169	-	57	112
Pêche au filet	327	119	208	321	6	76	251
Chasse sous-marine	287	112	175	281	6	114	173
Ramassage de coquillages	129	43	86	128	1	36	93
Ramassage de crustacés	104	39	65	102	2	43	61
Autres types de pêche	74	21	53	72	2	8	66

Source : Sourd et Mailagi (2015)

Un agent du Bureau de la pêche et de l'aquaculture (Communication personnelle de B. Mugneret, novembre 2015) fournit les précisions suivantes :

- Si le passage du cyclone Evan à la fin 2012 a causé des dégâts considérables dans les cultures, peu de bateaux ont été endommagés. De ce fait, on a assisté à une hausse de la production halieutique afin de maintenir les disponibilités alimentaires.
- Le nombre de dispositifs de concentration de poissons opérationnels est resté relativement stable au cours des dix dernières années (environ 3 ou 4 DCP sur le Territoire).
- En 2013, on a enregistré un sursaut de la pêche commerciale, en amont des Mini-Jeux du Pacifique ainsi que pendant la manifestation.
- En 2014, les exportations de trocas et de bèches-de-mer ont été inexistantes, les colliers en coquillages constituant le seul produit halieutique exporté en quantités non négligeables.

Les éléments suivants peuvent présenter une certaine pertinence dans le cadre de l'estimation de la production de la pêche côtière :

- La population de Wallis et Futuna a décliné de 14,9 % entre 2007 et 2014 (années de référence de l'enquête de Gillet (2009) et de la présente étude respectivement). (Données fournies par le site PRISM de la CPS).
- Kronen *et al.* (2008) citent plusieurs auteurs ayant évoqué la surpêche dans le lagon de Wallis, dès le début des années 30. Par le passé, la surpêche a essentiellement été associée à l'emploi de méthodes de pêche

destructrices (explosifs et divers poisons notamment) et au recours à des filets maillants à petit maillage. Sur la base des données d'une enquête sur le budget des ménages, Bell *et al.* (2008) estiment que 86 % de la production halieutique côtière à Wallis et Futuna est destinée à l'auto-consommation et 14 % à la vente. Les auteurs s'appuient également sur la superficie du récif pour estimer la production annuelle à 150 tonnes.

Les éléments qui précèdent laissent penser que, depuis l'estimation de Gillett (2009), la production halieutique totale a légèrement baissé (comme en témoignent la réduction du nombre de bateaux, le déclin démographique et un certain niveau de surpêche), et que la commercialisation a légèrement augmenté sous l'effet de l'évolution du paysage économique. Pour 2014, la production de la pêche côtière professionnelle est estimée à 150 tonnes, soit 150 millions de francs CFP.

Captures de la pêche côtière vivrière

En suivant le même raisonnement, on peut estimer à 675 tonnes les captures de la pêche côtière vivrière pour 2014. Sur la base du prix à la production, la valeur de ces captures est évaluée à 641 250 000 francs CFP.

Captures des unités de pêche hauturière locales

S'il est vrai que certains petits bateaux se livrent parfois à la pêche à la traîne à l'extérieur du récif pour cibler le thon et d'autres poissons pélagiques, ces activités sont considérées comme relevant de la pêche côtière aux fins de la présente étude. Il n'existe pas de flottille locale de pêche hauturière à Wallis et Futuna.

Captures des unités de pêche hauturière battant pavillon étranger

Aucun navire étranger n'est actuellement autorisé à pêcher dans les eaux territoriales de Wallis et Futuna. Il faut remonter à 1999 pour recenser ce type de pêche (Service de la pêche et de l'aquaculture 2007).

Captures en eau douce

La pêche en eau douce n'est pas pratiquée à Wallis et Futuna. Le tilapia a certes été introduit dans certains plans d'eau à Wallis (Hinds 1969), mais il n'est pas considéré comme un poisson de bouche.

Production aquacole

Si des expérimentations ont été réalisées il y a peu dans le domaine de l'aquaculture à Wallis (*Macrobrachium* par exemple, Nandlal 2005), il n'existe pas actuellement de production aquacole sur le Territoire.

Synthèse des captures

Le tableau A6-2 présente une première approximation du volume et de la valeur de la production de la pêche et de l'aquaculture à Wallis et Futuna pour l'année 2014.

Tableau A6-2 : Production annuelle de la pêche et de l'aquaculture à Wallis et Futuna en 2014

Type de pêche	Volume (en tonnes)	Valeur (CFP)
Côtière professionnelle	150	150 000 000
Côtière vivrière	675	641 250 000
Hauturière locale	0	0
Hauturière étrangère	0	0
Eau douce	0	0
Aquaculture	0	0
Total	825	791 250 000

Les figures A6-1 et A6-2 illustrent le volume et la valeur de la production halieutique à Wallis et Futuna en 2014. L'aquaculture n'est pas représentée dans la figure consacrée au volume de production en raison de l'utilisation d'unités de mesure disparates (pièces et tonnes).

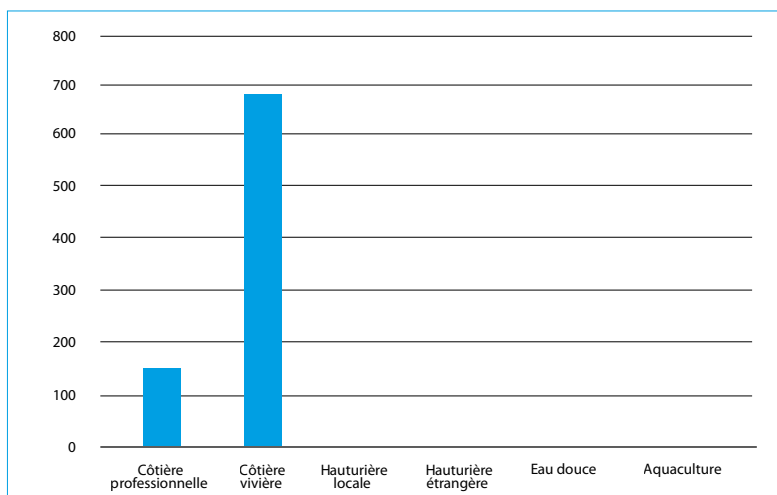


Figure A6-1 : Volume de la production halieutique de Wallis et Futuna en 2014 (exprimée en tonnes)

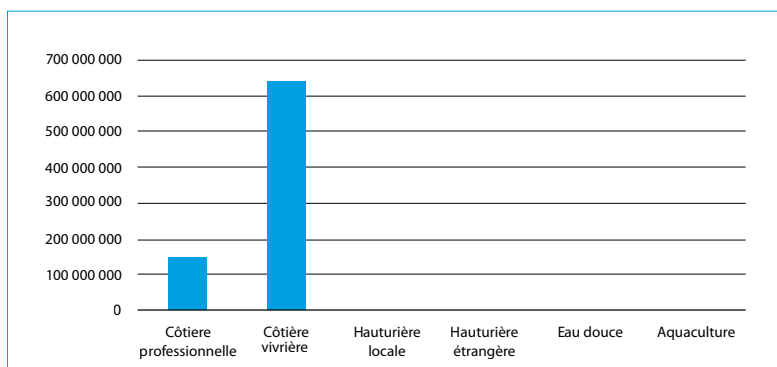


Figure A6-2 : Valeur de la production halieutique de Wallis et Futuna en 2014 (exprimée en francs CFP)

Niveaux historiques de la production halieutique : estimations des précédentes études Benefish

Un certain nombre d'études portant sur les retombées de la pêche dans les pays océaniques (Études Benefish) ont déjà été réalisées. Gillett et Lightfoot (2001) se sont intéressés à l'année 1999, Gillett (2009) à 2007, tandis que la présente étude porte sur l'année 2014. Les niveaux de la production halieutique de Wallis et Futuna mis en évidence par ces trois études sont reproduits au tableau A6-3¹.

¹ L'étude Benefish la plus ancienne, réalisée par Gillett et Lightfoot (2001), ne prend en compte ni l'aquaculture, ni la pêche en eau douce, ni les Territoires non indépendants.

Tableau A6-3 : Estimations de la production annuelle de la pêche et de l'aquaculture issues des études Benefish

Type de pêche	Année	Volume (tonnes et pièces)	Valeur nominale (CFP)
Côtière professionnelle	1999	s/o	s/o
	2007	121	105 000 000
	2014	150	150 000 000
Côtière vivrière	1999	s/o	s/o
	2007	840	551 000 000
	2014	675	641 250 000
Hauturière locale	1999	s/o	s/o
	2007	0	0
	2014	0	0
Hauturière étrangère	1999	s/o	s/o
	2007	0	0
	2014	0	0
Eau douce	1999	s/o	s/o
	2007	0	0
	2014	0	0
Aquaculture	1999	s/o	s/o
	2007	0	0
	2014	0	0

Source : présente étude, Gillett (2009), Gillett et Lightfoot (2001)

A6.2 Contribution de la pêche au PIB (produit intérieur brut)

Contribution officielle actuelle

La dernière estimation du PIB de Wallis et Futuna date de 2005. Le rapport de l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM) (2015) note qu'il n'existe pas, sur le Territoire, de structure chargée du calcul du PIB annuel. Toutefois, dans le cadre des travaux CEROM (Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer) réalisés en 2008, une évaluation du PIB de Wallis et Futuna a

été établie à 18 milliards de francs CFP pour l'année 2005. Ceci correspond à un PIB par habitant d'environ 1,2 million de francs CFP.

Méthode de calcul de la contribution officielle de la pêche au PIB

On ne dispose d'aucune information sur la méthode qui a été employée pour calculer la contribution de la pêche au PIB. Les documents existants sont muets à ce sujet et les agents actuellement en poste dans les bureaux de l'IEOM à Wallis et au Service territorial de la statistique ignorent comment les estimations ont été réalisées.

Estimation de la contribution de la pêche au PIB

Le tableau A6-4 ci-dessous présente une méthode d'estimation de la contribution de la pêche au PIB à Wallis et Futuna. Il s'agit d'une approche simplifiée de la production consistant à prendre en compte les cinq types d'activités de pêche/aquaculture, dont la valeur de production a été établie plus haut (et récapitulée au tableau A6-2), et à déterminer la valeur ajoutée à l'aide de coefficients de valeur ajoutée correspondant au type de pêche concerné. Ces coefficients sont établis sur la base de la connaissance du secteur halieutique et d'études spécialisées (Appendix 3).

Tableau A6-4 : Contribution de la pêche au PIB de Wallis et Futuna en 2014

Type de pêche	Valeur brute de la production (en CFP, reprise du tableau A6-3)	Coefficient de valeur ajoutée	Valeur ajoutée (CFP)
Côtière professionnelle	150 000 000	0,65	97 500 000
Côtière vivrière	641 250 000	0,80	513 000 000
Hauturière locale	0	0	0
Eau douce	0	0	0
Aquaculture	0	0	0
Total (CFP)			610 500 000

Il n'est pas possible de déterminer à quelle proportion du PIB de Wallis et Futuna cette somme de 610,5 millions de francs CFP correspond : en effet, le tableau ci-dessus se rapporte à l'année 2014, alors que le dernier calcul du PIB concerne l'année 2005. Dans son étude, Gillett (2009) indique que la contribution de la pêche au PIB en 2007, estimée à 50 millions de francs CFP, représentait 2,8 % du PIB du Territoire pour l'année 2005.

A6.3 Exportations

Le trocas, la bêche-de-mer et l'artisanat constituent les principaux produits d'exportation de Wallis et Futuna recensés au cours des dernières années. On dispose à ce sujet des données suivantes :

- En 2014, on n'a enregistré aucune exportation de trocas ou de bêches-de-mer, alors qu'en 2013, ce sont quelque 2,7 tonnes de bêches-de-mer qui avaient été exportées (B. Mugneret, communication personnelle, novembre 2015).
- En 2014, les colliers en coquillages achetés par les voyageurs quittant le Territoire semblent avoir constitué le seul produit d'exportation notable, pour une valeur franco à bord estimée à 10 millions de francs CFP sur l'année.
- Le rapport de l'IEOM (2015) indique que la valeur totale des exportations de Wallis et Futuna s'est élevée en 2014 à 21,5 millions de francs CPF, les produits de la mer et artisanaux étant les seuls produits exportés.
- Les dernières statistiques détaillées relatives aux exportations dont dispose le Service territorial de la statistique datent de 2011, année au cours de laquelle 1,078 tonne de bêches-de-mer (valeur déclarée de 348 050 CFP) et 17 tonnes de trocas (valeur déclarée de 5 100 000 CFP) avaient été exportées.

A6.4 Recettes publiques tirées de la pêche

Droits d'accès acquittés par les flottilles de pêche étrangères

Depuis 1999, on ne compte aucun accord d'accès accordé à des flottilles de pêche étrangères (Service de la pêche et de l'aquaculture, 2007). De ce fait, aucune redevance n'a été perçue à ce titre.

Autres recettes publiques issues de la pêche

Le secteur de la pêche de Wallis et Futuna n'est pas producteur de recettes, mais plutôt consommateur de subventions publiques. Ces dernières peuvent être obtenues pour l'achat d'un bateau de pêche (jusqu'à 60 % des frais de construction selon nos informations) et du carburant nécessaire à son fonctionnement (jusqu'à 60 %). Les équipements de sécurité en mer sont détaxés (B. Mugneret, communication personnelle, novembre 2015).

A6.5 Emploi

Dans son rapport de 2015, l'IEOM estime que l'on compte environ 40 pêcheurs professionnels (pratiquant la pêche commerciale à plein temps) à Wallis et Futuna, avec quelque 20 unités de pêche, mesurant pour la plupart entre 6 et 10 mètres de long. On estime également qu'un tiers des ménages pratiquent la pêche d'une manière ou d'une autre.

Une étude récente (Sourd et Mailagi 2015) s'est penchée sur la participation à la pêche. Ses résultats sont présentés au tableau A6-5.

Tableau A6-5 : Participation à la pêche à Wallis et Futuna

Zone de résidence	Participation à la pêche ?		Pourcentage de participation
	Oui	Non	
Alo	170	237	41,8 %
Sigave	93	169	35,5 %
Total Futuna	263	406	39,3 %
Hahake	82	429	16,0 %
Hihifo	126	190	39,9 %
Mua	187	369	33,6 %
Total Wallis	395	988	28,6 %
Total Wallis et Futuna	658	1 394	32,1 %

Source : Sourd et Mailagi (2015)

L'étude la CPS (1999) examine les rôles revenant respectivement aux femmes et aux hommes dans le secteur de la pêche à Wallis et à Futuna. À Futuna, ce sont les hommes qui pêchent, mais les femmes fournissent l'essentiel des produits de la mer destinés à la consommation quotidienne. Le relief de Futuna est plus escarpé que celui de l'île de Wallis, et il faut souvent s'éloigner des villages pour trouver des surfaces cultivables, par ailleurs situées dans des terrains difficiles. Le travail de la terre est donc moins éprouvant à Wallis, où il est le plus souvent confié aux femmes. Ceci explique pourquoi les Wallisiennes sont moins impliquées dans les activités halieutiques que les habitantes de Futuna.

Le rapport de la CPS (2013) indique que sur l'ensemble du Territoire de Wallis et Futuna, un peu plus de la moitié des pêcheurs sont des hommes.

A6.6 Niveaux de consommation de la ressource halieutique

Sur la base de la production halieutique de Wallis et Futuna ainsi que des importations et exportations de produits de la mer, Gillett et Preston (1997) ont estimé qu'au début des années 90, le volume de poisson disponible par habitant s'élevait à 66,9 kg par an.

Bell *et al.* (2009) ont exploité les données issues des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages réalisées entre 2001 et 2006 pour procéder à une estimation de la structure de consommation du poisson dans les pays océaniques. Ces enquêtes avaient été conçues pour déterminer quelle part de la consommation était attribuable aux produits de la pêche vivrière et aux achats en espèces. Les données de l'enquête réalisée à Wallis et Futuna entre juin 2005 et mai 2006 (Buffière 2006) ont permis d'établir la consommation annuelle de poisson par habitant (en poids entier équivalent) à 74,6 kg, dont 98 % de poisson frais.

Les auteurs de la présente étude estiment la production de la pêche côtière (vivrière et professionnelle) pour l'année 2014 à 825 tonnes. Ceci correspond à 68,7 kg pour chacun des 12 011 habitants de Wallis et Futuna (données issues du site PRISM de la CPS). Ce chiffre ne tient pas compte des importations de produits halieutiques.

A6.7 Taux de change

Les taux de change annuels moyens (dollar É.-U. en francs CFP) utilisés dans le présent rapport sont les suivants :

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
130	133	127	106	96	96	95	87
2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
80,0	83,22	90,27	92,16	89,88	86,01	98,13	